

22/95

République du Sénégal

Région de Kaolack

Agence Régionale de Développement (ARD)

**Programme Connaissance Innovatrice et
Développement local**

(C I D E L) -----

**Termes de Référence (TDR) pour
l'organisation d'un atelier
d'information et de formation sur
l'orientation des investissements
privés dans les filières sel et bissap
dans la Région de Kaolack**

Mardi 22 et Mercredi 23 Octobre 2013

I. Contexte et Justification

1) Contexte Général :

Dans le cadre du Protocole d'Accord signé entre les Gouvernements d'Italie et du Sénégal, la Cellule de Planification et d'Evaluation Technique des Programmes et Projets (CPETP) du Ministère de l'Aménagement du Territoire et des Collectivités locales (MATCL) du Sénégal, à travers l'Unité de Gestion du Programme, met en œuvre le Programme « *Connaissance Innovatrice et Développement Local (CIDEL)* », qui a comme objectif général de contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), particulièrement le 8^{ème}, à travers l'appui au processus de décentralisation au Sénégal, en tant que méthodologie d'appropriation du développement économique local.

Les objectifs spécifiques du CIDEL sont de favoriser une meilleure planification, gestion et suivi des activités de développement local au niveau régional dans les zones prioritaires du Sénégal, où la coopération italienne est présente.

Les résultats attendus du CIDEL sont les suivants :

- Résultat 1. Dans le cadre MATCL, une meilleure coordination des activités de la coopération décentralisée orientées vers le développement économique local est assurée
- Résultat 2. Les acteurs régionaux ont accès à des connaissances innovantes orientées vers l'apprentissage par l'action et spécialisées en termes de développement économique local
- Résultat 3. La planification régionale du DEL est assurée et des partenariats de la coopération décentralisée identifiés

Le Programme CIDEL entend nouer un partenariat avec l'**Agence Régionale de Développement (ARD) de Kaolack**, en tant que structure d'appui technique des collectivités locales et souhaite son implication en vue d'atteindre les résultats 2 et 3 dudit Programme.

En particulier, les activités qui se dérouleront au **niveau régional** et pour lesquelles cette convention s'applique sont :

- Réaliser un diagnostic sur le contexte économique régional et les possibilités de développement intégré, avec l'appui de l'Assistance Technique internationale et du CIDEL ;
- Faire la promotion du Plan régional de Développement intégré ;
- Organiser des séjours de recherche et de formation dans le milieu professionnel pour les étudiants du Master auprès des ARD ;
- Organiser des formations sur l'orientation des investissements privés vers le développement de la région ;

- Organiser des sessions de formation en formulation de projets et modalités d'interaction avec la coopération décentralisée ;
- Collaborer dans le cadre d'éventuels séjours d'études et de formation auprès des Collectivités locales italiennes ;
- Organiser des sessions d'identification et élaboration des programmes internationaux de partenariat ;
- Favoriser la remontée de données pour la mise à jour des outils de la coopération décentralisée (Guide du partenariat, base de données, cartographie) et les vulgariser ;
- Organiser des réunions annuelles de suivi-évaluation des projets ;
- Effectuer des missions de terrain conjointes CIDEL-ARD ;
- Partager tout rapport ou bilan dans le domaine de la coopération décentralisée et faciliter le suivi des partenariats ;
- Sensibiliser les collectivités locales sur la nécessité de communiquer sur leurs actions de coopération décentralisée au Nord, au Sud mais également sur le territoire national ;

Appuyer l'élaboration d'un document de présentation de la Région (plaquette ou brochure).

C'est dans ce cadre que l'ARD en partenariat avec les Chambre consulaires et l'APIX, compte organiser en Octobre un atelier régional de sensibilisation formation sur l'orientation des investissements privés dans les filières Sel et Bissap.

2) Justification de l'Atelier :

La filière bissap au Sénégal est une filière de culture traditionnelle en vue d'une consommation locale. Son ouverture vers l'exportation est relativement récente et reste modeste. Sur une production estimée de 1500 à 2000 t de calices secs produits, l'exportation représente moins de 1000 t par an. Avec une moyenne des superficies emblavées comprises entre 5,000 et 6,500 ha pour une production nationale de 1500-2000 tonnes, et un nombre de producteurs estimés à 30 - 40.000, la culture de bissap se présente aujourd'hui comme une source de revenus non négligeable pour les paysans du Sénégal.

Le Sénégal a le potentiel de devenir un leader en Afrique de l'Ouest sur la filière bissap. Avec des opportunités existantes de pénétration de nouveaux marchés et la présence d'acteurs privés dynamiques, la filière peut objectivement prétendre doubler sa production dans une période de 5 ans. En combinant les efforts de structuration de la filière, de définition du profil des produits recherchés, et de renforcement des capacités des producteurs (productivité - quantité, compétitivité - qualité), la production peut atteindre 2500 tonnes par an pour un chiffre d'affaires de 1,560 milliards CFA USD, soit une augmentation de 960 millions tous les 5 ans.

Etant donné le niveau bas des échanges extérieurs pour les produits finis du bissap sous forme de concentré, c'est l'offre locale qui va satisfaire en grande partie la demande nationale (ce qui donne l'opportunité aux potentiels investisseurs d'exploiter cette niche).

La production de sel en Afrique de l'ouest est d'environ 500 000 tonnes et dont les plus grands producteurs sont le Sénégal (350 000) et le Ghana (environ 100 000). Au plan international, la valeur des exportations de sel raffiné à partir de différents pays occidentaux (France, Espagne, etc.) et de pays d'Afrique du nord (Algérie) et l'Afrique sont très importants et évalué en 2009 à 912 milliards de francs CFA.

Au Sénégal la production de sel est faite dans les régions nord, sud et au centre (Kaolack et Fatick) où la SNSS (Société Nationale des Salins du Saloum), leader dans le secteur avec 120 000 tonnes par an représente à elle seule environ 35% de cette production et SELSINE avec 10 000 tonnes par an, soit 3% occupe la deuxième place nationale ; les 62% restants sont répartis entre de petits producteurs individuels évoluant dans l'informel et situés sur le lac rose, la région de Fatick, la région Kaolack, la région de Saint-louis.

La demande nationale en sel représente 20 % de la production nationale.

Au niveau des exportations, la demande représente 80% de la production nationale et porte essentiellement sur le sel tout-venant et sur le sel fin. La demande en sel est de 7 000 000 tonnes en Afrique selon l'UNICEF. Sur vingt et un pays d'Afrique de l'ouest et du centre, seuls le Ghana et le Sénégal sont autosuffisants, les autres étant demandeurs nets sur le marché. Et parmi les pays non producteurs de sel on peut citer : Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, République Centrafricaine, Congo, Libéria, Nigeria, Mali, République Démocratique du Congo.

Toujours, au plan international, il est à considérer les importations de sel raffiné à partir de pays occidentaux (France, Espagne, etc.) et de pays d'Afrique du nord (Algérie). Le sel fin raffiné est essentiellement demandé par les ménages à haut pouvoir d'achat et également dans la restauration ou il est utilisé comme sel de table. Tout le sel raffiné au Sénégal est importé et commercialisé à raison de 750 francs les 700 grammes, dans des emballages haut de gamme.

Bénéficiaires de la formation

La sensibilisation/formation touchera les collectivités locales, PME/PMI, les producteurs et exploitants artisanaux, les Coopératives, les cadres de concertations filière, les investisseurs potentiels, les structures d'encadrement de la région de Kaolack qui seront échantillonnées par strate et selon leur répartition géographique.

II. Objectifs de l'Atelier

L'objectif de cette formation/sensibilisation est de permettre aux participants de disposer de toutes les informations pertinentes concernant les filières Sel et Bissap afin de saisir toutes les opportunités d'affaire concernant ces deux (02) filières.

D'une manière spécifique, cette formation/sensibilisation a pour objectifs :

- D'aider les acteurs de la filière à mieux se connaître.
- Apprendre sur les expériences déjà réussies
- Orienter les investisseurs vers les créneaux porteurs de ces filières
- Orienter l'état et les structures d'encadrement à se mettre en synergie pour mieux accompagner les acteurs de la filière.
- Identifier les créneaux porteurs de chaque filière
- Identifier les contraintes et les besoins d'appui des acteurs.
- Elaborer un plan de promotion pour chaque filière
- Faciliter la contractualisation entre investisseurs et autres acteurs.
- Faciliter le financement du développement de ces filières par les banque

III. Les Résultats Attendus

A l'issu de cette formation/sensibilisation, les participants disposeront de toutes les informations nécessaires au développement et à promotion des filières Sel et Bissap dans la région de Kaolack.

IV. Méthodologie

La formation se déroulera sur les principes de l'andragogie qui sous tend toute formation d'adulte, considérant que l'apprenant contribue au déroulement de la formation par des échanges avec les formateurs. Pour atteindre ses objectifs, cette formation devra concilier les principes théoriques à la pratique. Ainsi, pour une meilleure appropriation des outils et mécanismes qui seront présentés, il serait souhaitable de procéder à des travaux de groupes pour faciliter l'échange entre acteurs.

Un document de synthèse de la formation comprenant l'essence des thèmes développés et les outils présentés, sera mis à la disposition des participants par le prestataire.

V. Aspect organisationnel

Les sessions d'information formation se dérouleront les 22 et 23 Octobre 2013 à Kaolack

AGENDA ATELIER DES 22 ET 23 OCTOBRE 2013

HORAIRES	SESSIONS /ACTIVITES	INTERVENANTS	METHODOLOGIE
JOUR 1			
8 :30-9 :00	Accueil participants		
9 :00-9 :30	Session 1 : Cérémonie officielle / Modérateur : Directeur ARD Kaolack		
	Mots de bienvenue du Directeur de l'ARD	Mamouth DIOP	
	Mots du Représentant de la Coopération Italienne	Coopération Italienne	
	Mots de bienvenue du Coordonnateur du CIDEL	Monsieur Oumar WADE	
	Mots de bienvenue du Président du Conseil Régional de Kaolack	Sambou Oumane TOURE	
	Ouverture atelier par le Gouverneur		
9 :30 :10 00	Présentation des objectifs et résultats attendus de l'atelier	M. Mamouth DIOP Directeur ARD Kaolack	
10 :00 -11 :00	Session 2 : Présentation du CIDEL et les Synergies possibles avec PLASEPRI/PIDES		
	Le CIDEL, dans quel contexte, pour quels résultats et les synergies possibles avec PIDES-PLASEPRI au Sénégal	M. Oumar WADE	Présentations suivies questions - réponses
11 :00-11 :30	Pause CAFE		
11 :30-13 :30	Session 3 : Etats des lieux et Présentation des créneaux porteurs (Filière Sel et Bissap) Modérateur : Directeur ARD Kaolack		
	Situation de la filière Sel dans la région et présentation des créneaux porteurs	Cheikh THIAM	Présentations introductives suivies d'échanges
	Situation de la filière Bissap dans la région et présentation des créneaux porteurs	Cheikh THIAM	

HORAIRES	SESSIONS /ACTIVITES	INTERVENANTS	METHODOLOGIE
	Session 3 : Rôle de la PLATEFORME DEL dans la promotion des filières		
16 :00-17 :00	Plan d'action de la Plateforme DEL pour la promotion des filières et créneaux porteurs.	M. Mamouth DIOP Directeur ARD Kaolack	Présentations suivi d'échanges
17 :00- 17 :30	Synthèse et clôture		